

DEPARTEMENT DE TARN-et-GARONNE

-----

COMMUNE DE L'HONOR-DE-COS

ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN

-----

Délibération n° = 2004201106

Date de convocation : 12/04/2011

Date d'affichage : 12/04/2011

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'HONOR DE COS**

**Objet : Contrôle des installations d'assainissement Non collectif**

L'An deux mille onze le 20 Avril à 20 H 30 le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LAMOLINAIRIE

**Présents :** AUSSANT Catherine, COMBALBERT Chantal, GABENS Alain, MERCIER Jean-Paul, MISPOULET Pierre, MORITZ-ANDRIEU Corinne, NAYROLLES Martine, TURPIN Jean-Claude.

**Absents excusés :** DOURNES Jean-Luc, BAYARD Jean-Yves, Mr BONHOURE Damien, MOUILLERAC Gilles , NARES Laurent, ROBERT Jean-Paul,

**Secrétaire de séance :** Mr MORITZ-ANDRIEU Corinne

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en vertu des articles L.2224-8 et L.2224-10 du code général des Collectivités territoriales, les communes sont chargées d'organiser le contrôle technique des systèmes d'assainissement non collectif implantés sur son territoire.

Il propose de lancer une consultation d'entreprise afin d'évaluer le coût de cette prestation

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DECIDE de lancer une consultation d'entreprise auprès d'au moins trois prestataires
- CHARGE monsieur le Maire de signer les pièces nécessaires

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire,

Michel LAMOLINAIRIE